

COMPRENONS-NOUS

BIEN...

L'UNION EXPÉRIMENTALE DES AGRICULTEURS DE QUÉBEC, dont le siège principal est à l'Institut Agricole d'Oka, (bureau de poste : La Trappe, Qué.) fait faire à ses membres des expériences relatives à l'agriculture, mais dans des conditions bien déterminées.

Et pour toucher les primes qui peuvent être offertes, le membre doit d'abord être en règle avec l'administration, puis donner avis de son intention de prendre part aux expériences.

Elle s'efforce aussi, par des brochures de propagande, etc., d'attirer l'attention des cultivateurs sur les lacunes et les vices de nos méthodes de culture ; sur les cultures nouvelles que l'on pourrait créer dans les régions où elles sont susceptibles de réussir, etc.

Le but de la société n'est pas de faire du commerce, n'est pas de faire de l'argent, mais uniquement de concourir au relèvement de notre agriculture et d'en favoriser le progrès.

Un service de renseignements agricoles par correspondance a été établi au bureau de L'UNION, mais seuls les membres ont droit à ce service.

Les citadins, et en particulier certaines classes de commerçants de la ville, sont tout aussi intéressés que les ruraux à devenir membres de L'UNION, à annoncer leurs produits dans les brochures de L'UNION, puisque l'un des buts que poursuit la société est de contribuer à amener le plus directement possible les produits agricoles de la ferme à la demeure du consommateur ; et les produits industriels, le plus directement possible aussi, de l'entrepôt des villes à l'acheteur de la campagne.

En supprimant les frais intermédiaires inutiles, on abaissera le coût des denrées et pour les citadins et pour les cultivateurs.

